

**PROJET ÉDUCATIF DE  
LA MAISON DE LA LOIRE  
D'INDRE ET LOIRE**  
13/05/2023



La Maison de la Loire d'Indre et Loire, association de type Loi 1901, est née en 1986 de la réflexion menée conjointement entre l'État et la Région Centre dans le cadre de l'IXème Plan pour le développement des territoires, et avec la volonté de la municipalité de Montlouis sur Loire.

Depuis 1995, une Fédération crée un lien entre les Maisons de Loire : 6 structures la composent à ce jour sur le bassin de la Loire.

---

## Le projet associatif

---

### **Objet statutaire :**

« *L'association a pour objet :*

1. de concourir de manière directe ou indirecte, à la réalisation d'études, de recherches et d'observations de nature scientifique, artistique ou culturelle relatives à la Loire, au Val de Loire et plus généralement au milieu ligérien dans tous ses aspects, notamment géographique, géologique, hydrographique et écologique, économique, culturel, ethnographique et du patrimoine naturel et architectural ;
2. de concourir à la divulgation et la vulgarisation des études et recherches et plus généralement des connaissances acquises dans ce domaine, tant auprès du grand public qu'auprès des personnes animées de préoccupations particulières ;
3. d'assurer, en même temps, auprès du grand public une information promotionnelle du Val de Loire, du site ligérien en général, des activités économiques, culturelles et de loisirs qui s'y attachent, ainsi que du patrimoine naturel et architectural qui lui est propre ;
4. et plus généralement de se livrer à tout acte ou opération permettant la réalisation de l'objet statutaire ci-dessus défini.

*Elle ne poursuit aucun but lucratif. Toutefois, elle peut, accessoirement, entreprendre des opérations commerciales dans le but de faciliter la réalisation de son objet social et d'atteindre l'équilibre financier par elle-même.»*

Depuis 2009, elle est reconnue d'intérêt général.

Elle dispose de 3 agréments et 2 référentiels :

- ⇒ Association loi 1901, agréée au titre de la Protection de la nature, de l'Environnement et de l'Amélioration du cadre de vie.
- ⇒ Agrément des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire.
- ⇒ Agrément Départemental de l'Éducation Nationale.
- ⇒ Référentiel qualité Jeune Public.
- ⇒ Référentiel qualité Grand Public.

Depuis la création de l'association et l'écriture de son objet, des choix et orientations ont été adoptés en rapport avec le projet éducatif actuel.

---

## Le projet éducatif

---

### **Les finalités :**

Mettre à la portée de tous les merveilles et richesses offertes par la Loire ; éduquer, sensibiliser petits et grands, en groupe ou individuellement, au fragile équilibre de la nature et à la protection du patrimoine naturel et culturel ligérien.

Contribuer à la connaissance et à l'émergence d'une prise de conscience par les publics de la biodiversité des milieux ligériens, responsabiliser et avoir une approche critique vis-à-vis de la gestion et la protection des espaces naturels ligériens et de l'environnement en général.

**Les valeurs :** un esprit éducatif, de partage, d'inclusion, d'ouverture, de pluralisme et de neutralité.

### **La vision de l'environnement :**

L'association se retrouve dans 3 conceptions de l'environnement établies par Lucie Sauvé, professeure et chercheuse québécoise reconnue internationalement comme l'une des pionnières de l'éducation relative à l'environnement (ERE) :

- L'environnement problème... à résoudre

L'environnement biophysique, support à la vie, est menacé par des pollutions, des nuisances, des détériorations de toutes sortes ; il faut apprendre à en préserver la qualité et à le restaurer.

- L'environnement nature... à apprécier, à respecter, à préserver

C'est l'environnement originel, pur, celui dont l'homme s'est dissocié et avec lequel il faut apprendre à renouer les liens ;

- L'environnement communautaire... où s'impliquer

Milieu de vie partagé, avec ses composantes naturelles et anthropiques, lieu de vie démocratique, de la solidarité ou il faut apprendre à participer activement à la transformation des réalités.

### **La vision de l'éducation :**

A la croisée de l'éducation populaire et de l'éducation nationale, une éducation à l'environnement.

---

## Le projet pédagogique

---

### **Les objectifs :**

- Privilégier la découverte sur le terrain,
- Favoriser le travail en petits groupes et l'inclusion,
- Mettre en œuvre l'écoute,
- Inciter à la coopération,
- Apprendre le respect de l'autre et du vivant,
- Impulser le travail en partenariat et la mise en commun,
- Pratiquer l'évaluation.

### **Les méthodes :**

Les animateurs travaillent collectivement et/ou individuellement à la création et réalisation d'animations. Ils mutualisent leurs savoirs et pratiquent la co-formation. En réseau, ils partagent

leurs connaissances et leurs pratiques avec d'autres animateurs et/ou spécialistes. Une évaluation régulière par l'équipe d'animation, impulsée par le responsable pédagogique, permet d'adapter les animations et faire évoluer l'offre pédagogique. Les face à face pédagogiques en petits groupes (15 à 20 personnes) sont privilégiés au maximum, afin de favoriser l'écoute et l'observation, de permettre la qualité des échanges et diminuer la pression humaine sur les sites d'animation.

### **Les approches pédagogiques :**

Elles sont plurielles, principalement naturaliste, ludique, scientifique, sensorielle et artistique.

### **Les moyens :**

- **Les animations** : grâce au programme pédagogique initié en 1996, le public scolaire et étudiant, et depuis 1998, le grand public, participent tout au long de l'année à des sorties ou des ateliers, privilégiant les sorties de terrain, en petits groupes, adaptées à la diversité des publics et favorisant l'inclusion.

- **Deux expositions permanentes**, ainsi que des expositions temporaires.

- **Le centre de ressources** :

- des espaces de travail (laboratoire, bibliothèque et salle de réunion),
- un fond documentaire avec différentes thématiques (patrimoine, environnementale et ligérienne), disposant d'outils spécialisés pour les publics en situation de handicap,
- de l'équipement optique pouvant être mis à disposition pour la découverte sur le terrain ou en laboratoire,
- des animateurs disponibles pour conseiller, encadrer les enseignants, étudiants, naturalistes et autres amoureux du fleuve... et constituer un potentiel de relais aux autres structures vouées à l'Environnement. Ces animateurs participent également à des groupes de travail (environnement, patrimoine et risques d'inondation...) et sont sollicités en tant que professionnels de l'animation pour les évaluations/examens, dans le cadre de la formation de futurs animateurs.

- **Les actions thématiques** : l'organisation de conférences, journées ou manifestations à thème permet de répondre à la diversité des demandes, et faire connaître les talents d'autres intervenants, en particulier les associations proches du patrimoine ligérien.

### **Contexte, territoire et partenaires :**

- Forte de 70 adhérents, l'association s'est dotée d'une équipe de 5 salariés afin de mener les activités du projet.

- La structure reçoit en moyenne 9000 personnes par an (dont 5000 en animations et journées thématiques). Les scolaires représentent une part importante de ses publics.

- Le bâtiment est communal : mis à disposition de l'association par la commune de Montlouis sur Loire (salles d'expositions, bibliothèque, laboratoire, ateliers d'animation, salles de projection et d'animation...). Un site naturel protégé géré par le Conservatoire des espaces Naturel de la Région Centre-Val de Loire est situé face au bâtiment (une charte d'utilisation du site a été signée entre les deux associations). L'investissement dans du matériel pédagogique (malles, matériel optique, droits photos, livres) s'effectue grâce aux partenaires et plus particulièrement le Conseil régional CVDL.

- La Ville de Montlouis sur Loire, le Conseil régional du Centre-Val de Loire, le Conseil Départemental d'Indre et Loire, l'état (SGAR, Fonjep), et quelques communes ligériennes sont les partenaires principaux de la Maison de la Loire. L'association est soutenue par d'autres partenaires dans le cadre de projets plus ponctuels (L'établissement public Loire...).

- La Maison de la Loire d'Indre et Loire agit sur l'ensemble du département et plus particulièrement sur le territoire de l'Est tourangeau. Elle participe activement aux actions du REE37 (*Réseau des Éducateurs à l'Environnement du 37*). Adhérente au réseau du Graine Centre-Val de Loire et membre de la Fédération des Maisons de Loire, elle s'implique également à l'échelle de la Région Centre et à celle, plus large, du Bassin de la Loire.

### **L'équipe :**

Thierry POLI : coordinateur (*depuis janvier 1996*)

Éric BEAUGENDRE : responsable pédagogique (*depuis juin 1998*)

Alison CHAUVEAU : éducatrice à l'environnement (*depuis août 2019*)

Alix TERY-VERBE : responsable des ressources et du partenariat (*depuis juillet 1998*)

Fabienne BARBAULT : responsable de la gestion administrative et financière, chargée de la communication (*depuis juillet 2000*)

### **Le Bureau :**

Le ou la Co-Présidente Représentant(e) légal de l'association : **Anaïs BARANGER**

Le ou la Secrétaire : **Anaïs BARANGER**

Le ou la Co-Président(e) et Secrétaire Adjoint(e) : **Vacant**

Le ou la Trésorière(e) : **Régis JARRY**

Le ou la Co-Président(e) : **Dominique BERDON**

Le ou la Membre de droit de la municipalité de Montlouis sur Loire : **Magali OTT**

### **Coordonnées / contacts :**

60 quai Albert Baillet, 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE

02 47 50 97 52 / [contact@maisondelaloire37.fr](mailto:contact@maisondelaloire37.fr)

[www.maisondelaloire37.fr](http://www.maisondelaloire37.fr)

A Montlouis sur Loire, le 13 mai 2023

Anaïs BARANGER, Co-Présidente

